

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Chez Tante Rosi ltée	Numéro de permis 2021027	Date d'inspection Le 06 novembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Chez Tante Rosi ltée-Halte scolaire		Numéro de téléphone (506) 336-8142	
Adresse 133 rue de l'École Shippagan NB E8S 1V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de ma visite en milieu de matinée, le ratio n'avait pas été complété. Une discussion a eu lieu avec l'administratrice afin d'assurer un suivi conformément à la désignation. Un processus est actuellement en place et des échanges ont débuté avec l'inspectrice.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 novembre 2025

Date

original signé par
Katy Benoît

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 novembre 2025

Date